

Institut Saint-Denis

Chaussée de Bruxelles, 217

1190 Bruxelles

02.3430478

**Règlement de l’étude**

* Horaire de l’étude : Lundi, mardi et jeudi de **15h45 à 16h45**.

Tous les enfants doivent venir se ranger auprès de Mme Chafik à 15h45.

* Conditions de l’étude :
* Etude surveillée, pas une remédiation : il est donc nécessaire que les parents regardent également les devoirs et les leçons de l’enfant à la maison.
* L’étude doit se faire en silence. L’enfant qui ne travaille pas va à la garderie.
* Au bout de **3 remarques** avec avertissement, l’enfant sera **exclu** de l’étude durant **un mois**.
* L’enfant doit être en ordre, en cas d’oubli des devoirs aucune classe ne sera

ouverte.

* Penser à aller à la toilette avant l’étude.
* Penser à prendre un livre ou un cahier d’exercices si les devoirs sont terminés plutôt que prévu, ceux-ci peuvent être laissés dans la classe d’étude. **PAS DE JEUX** !!

La direction

Pour adhésion au présent règlement, signature des parents :